

Les indispensables !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé à Grenoble

Ça sert à quoi un syndicat ? À informer, à défendre, à revendiquer, à gagner ! La CGT Enseignement privé de l'Académie de Grenoble a décidé de vous transmettre une série de petites infos, parfois traitées sous un angle humoristique. Mais le fond est bien sérieux.

On aurait pu y croire...

Mais force est de constater que la réalité est plus cruelle.

Alors que la crise sanitaire se poursuit, que les informations communiquées au sujet de la Covid-19 se contredisent, les inquiétudes sont réelles. Pour faire bonne mesure et tenter de rassurer, le ministère a publié un nouveau protocole, allégé, une série de fiches thématiques et un document « questions-réponses ».

La priorité doit être la santé et la sécurité de tou-tes : élèves et personnels.

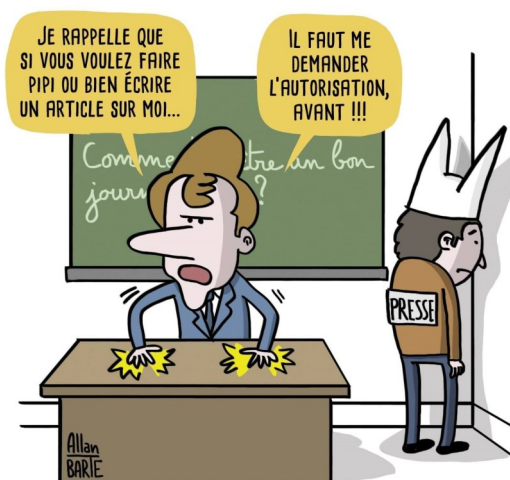
Masques, gel, distanciation physique, bon courage pour la gestion. Et sur ce point, le ministre ne dit mot et renvoie tout au local.

Par ailleurs, les masques vont constituer un coût non négligeable pour certaines familles. En tant qu'équipement obligatoire et de santé, la CGT-EP en demande la gratuité pour les élèves, et évidemment pour les personnels.

Enfin, rien n'a été prévu concrètement en cas de confinement, même localement.

Si... un plan de continuité pédagogique sur Eduscol... La CGT demande une prise en charge par l'employeur du matériel permettant de mener à bien nos missions. Mais encore une fois, le ministère se repose sur le professionnalisme, la bonne volonté et la débrouillardise de ses personnels et communique largement pour dire « qu'on est prêts ! ». Il faut bien rassurer les familles. Recruter davantage d'enseignant-es pour réduire les effectifs en classe comme en Italie n'a pas été une piste envisagée...

RENTRÉE POLITIQUE: MACRON S'EMPORTE PUBLIQUEMENT CONTRE UN JOURNALISTE



Quant aux personnels vulnérables, silence radio !

Face à tant d'incertitudes la CGT-EP sera à nouveau cette année auprès des collègues et, comme lors de la période de confinement, continuera à informer et décrypter pour répondre à l'ensemble des questions et faire respecter leurs droits. Cette année encore, vous pourrez compter sur la CGT.

BONNE RENTRÉE !

Eloge de notre lenteur ?

Depuis plusieurs années, la prérentrée s'effectue de plus en plus tôt. Fait nouveau, elle s'accorde dorénavant au pluriel dans de nombreux établissements privés. Bienveillantes, nos directions ont sans doute pitié de nos faiblesses intellectuelles en nous imposant plusieurs journées de « prérentrée ». Nos chefs sont manifestement conscients que nous sommes beaucoup moins rapides ou autonomes que les enseignants du public qui, eux, respectent le calendrier national et ne participent qu'à une journée de pré-rentrée.

Pêche en ligne pour votre bulletin de salaire

L'ENSAP (espace numérique sécurisé de l'agent public) est accessible aux agents contractuels depuis le 1^{er} juin dernier. Vous y trouverez chaque mois, votre bulletin de salaire au format numérique. Alors rendez-vous sur

<https://ensap.gouv.fr/>

En cas de difficulté pour vous connecter, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons créé un petit « pas-à-pas » bien pratique...

Clair comme de l'IMP !

Les Indemnités pour Mission Particulière sont attribuées à certain-es enseignant-es pour rémunérer des tâches précises : coordination EPS, référent-e culture, tutorat des élèves, coordination de cycle... Le montant d'une IMP est de 1250 euros par an, mais peut être fractionné en moitié ou en quart. En août 2018, le ministère a bien rappelé aux chefs d'établissement du privé qu'ils étaient tenu de consulter les enseignant-es de l'établissement avant de procéder à ces attributions. Qu'on se le dise...

Je ne veux pas être Pépé !

Rien à voir avec la grand-paternité. Devant la charge de travail et la faible reconnaissance de ce rôle, de nombreux-ses collègues souhaitent refuser la fonction de Professeur Principal. Et c'est possible. Un chef d'établissement ne peut pas imposer à un-e enseignant-e de remplir une mission qui ne relève pas de ses obligations de service. Bien sûr, si cela se généralise, la situation sera embarrassante. Et bien c'est à l'administration de prendre ses responsabilités, de rémunérer correctement cette mission, et de ne pas charger la barque d'un rôle souvent très compliqué entre les élèves, les parents et des directions parfois très pressantes.

Double-peine

Les lauréats de concours de la session 2020 ne sont décidément pas vernis. Après la longue attente des modalités d'admission au concours, voilà que le ministère a décidé, le 28 août dernier, de leur proposer un nouvel obstacle à la titularisation : un oral de 30 minutes à présenter au printemps 2021. Comme si le regard, durant une année, de l'inspecteur, du professeur tuteur et du chef d'établissement ne suffisait pas à analyser la capacité de nos nouveaux collègues à enseigner !

Contactez l'équipe de la CGT Enseignement privé à Grenoble :

1^{er} degré : Marie BERAUD
06.15.92.19.41

2nd degré : Serge VALLET
06.06.48.61.85

Grenoble : Nathalie FABIANO
06.89.91.66.19

... et tou·tes les autres !

Rejoignez l'aventure !

Je souhaite vous contacter... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Téléphone :

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !

CGT Enseignement privé

**SNEIP – CGT Enseignement
Privé - 263 rue de Paris –
Case 544 - 93515 Montreuil**

Une seule adresse électronique :
academie.grenoble@cgt-ep.org